



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION

• 44^e LÉGISLATURE

• VOLUME 153

• NUMÉRO 5

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—
AJOURNEMENT DU DÉBAT

Discours de
l'honorable Patricia Bovey

Le mardi 30 novembre 2021

LE SÉNAT

Le mardi 30 novembre 2021

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—
AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Patricia Bovey propose que le projet de loi S-202, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement), soit lu pour la deuxième fois.

— Honorables sénateurs, je parle depuis le territoire non cédé du peuple algonquin et, en tant que Manitobaine, je vis sur le territoire du Traité n° 1, qui n'a pas encore été respecté, soit les terres traditionnelles des Anishinabes, des Cris, des Oji-Cris, des Dénés et des Dakotas et le berceau de la nation métisse.

Honorables sénateurs, j'interviens aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi S-202, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement). C'est la quatrième version de ce projet de loi, présenté pour la première fois en mai 2016 par notre ancien collègue le sénateur Wilfred Moore. Adopté à l'unanimité par le Sénat à deux reprises, le projet de loi est malheureusement mort au Feuilleton deux fois à l'autre endroit, même s'il bénéficiait de l'appui de tous les partis avant la dissolution du Parlement en juin 2021.

Ce serait formidable de pouvoir faire adopter cette mesure législative par les deux Chambres avant que je prenne ma retraite du Sénat dans 18 mois. Le projet de loi S-202 créerait le poste d'artiste visuel officiel du Parlement, dont les fonctions seraient semblables à celles du poète officiel du Parlement. Les deux titulaires assumerait des rôles complémentaires, mais dans des disciplines différentes. À l'instar du poète officiel, l'artiste visuel officiel serait un membre du personnel de la Bibliothèque du Parlement, ce qui lui permettrait d'être indépendant du Parlement, comme le directeur parlementaire du budget.

S'il est adopté, le projet de loi prévoit que les Présidents de la Chambre des communes et du Sénat choisissent l'artiste visuel officiel du Parlement à partir d'une liste de trois noms reflétant la diversité du Canada, qui est fournie par un comité présidé par le bibliothécaire parlementaire. Le comité serait composé du bibliothécaire et archiviste du Canada, du commissaire aux langues officielles du Canada, du président du Conseil des Arts du Canada, du directeur du Musée des beaux-arts du Canada et du président de l'Académie royale des arts du Canada, ou de leurs représentants.

[Français]

L'artiste lauréat servirait les Présidents des deux Chambres pour un mandat maximal de deux ans. Comme je l'ai déjà mentionné, son mandat serait de promouvoir les arts au Canada en produisant ou en faisant produire des créations artistiques. À la demande de l'un ou l'autre des Présidents, il ou elle pourrait créer des œuvres artistiques pour le Parlement ou pour des cérémonies officielles. L'artiste lauréat pourrait également parrainer des événements artistiques et conseiller le bibliothécaire parlementaire sur la collection de la Bibliothèque du Parlement et sur les acquisitions propres à enrichir le fonds culturel de la bibliothèque. L'un ou l'autre des conférenciers pourrait également demander à l'artiste lauréat d'accomplir d'autres tâches connexes.

Comme je l'ai déjà dit dans cette Chambre, un artiste visuel lauréat montrera certainement la diversité du Canada, peu importe le médium visuel utilisé — peinture, impression, sculpture, dessin, vidéo, film, installation, photographie ou autre. N'importe quel artiste nommé au poste d'artiste visuel lauréat considérerait que c'est un honneur de servir d'ambassadeur des arts et de créateur d'œuvres liées à la Colline du Parlement. En effet, le mot « lauréat » lui-même désigne l'honneur de la distinction dans un domaine particulier.

[Traduction]

Ce portrait de notre diversité et de notre besoin de se comprendre les uns les autres, que ce soit au niveau fédéral, provincial, territorial ou culturel, est primordial, surtout à l'heure actuelle, alors que nous progressons en tant que pays. Depuis toujours, les artistes représentent ou abordent des questions contemporaines dans leurs œuvres et attirent l'attention sur des préoccupations essentielles. Par exemple, il est évident que notre compréhension les uns des autres jouera un rôle clé dans la réconciliation, laquelle doit passer par la compréhension culturelle.

Par exemple, l'installation de 1990 de l'artiste albertaine Joane Cardinal-Schubert, *The Lesson*, était un appel clairvoyant et claironnant à comprendre la réparation lancé avant même l'établissement de la Commission de vérité et réconciliation. L'œuvre de 1985 de Faye Heavyshield, *Sisters*, qui a vu le jour bien avant l'établissement de l'enquête nationale, a attiré l'attention sur la nécessité, pour les sœurs, de s'appuyer les unes les autres, une déclaration universelle très émouvante concernant la tragédie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Depuis des années, les tableaux de Jane Ash Poitras présentent son point de vue émouvant à l'égard des tombes anonymes des pensionnats autochtones, tandis que Robert Houle décrit les nombreux problèmes liés à la colonisation dans nos traités collectifs. N'est-il pas temps que le travail de nos deux Chambres fasse partie de ce dialogue visuel? J'éprouve le même sentiment à l'égard des préoccupations concernant l'environnement et les changements climatiques que des artistes tels que Don Proch font valoir dans leurs œuvres depuis des décennies.

Nous avons tous entendu la déclaration émouvante de la sénatrice Ataullahjan la semaine dernière dressant le portrait de la situation en Afghanistan. Elle a mentionné l'histoire d'un *ustad* qui a enterré son rebab, un geste symbolique d'expression culturelle du peuple afghan. Elle a dit :

Pour moi, enterrer un rebab est un geste significatif. La musique de cet instrument touche le cœur de tous les habitants de cette région. Pour moi, c'est comme enterrer le cœur et l'âme de l'Afghanistan.

Je le répète ici parce que la culture est au cœur de notre identité. Sans les arts, nos voix ne peuvent pas être entendues avec tout ce qu'elles ont d'unique. Je crois que ces expressions artistiques visuelles devraient faire connaître notre travail et nos messages parlementaires.

Chers collègues, je pourrais multiplier les exemples qui montrent que le Canada compte beaucoup d'excellents artistes qui représentent les enjeux de la société selon différents points de vue, mais je ne le ferai pas. Nous avons pu constater dans la Chambre du Sénat elle-même — notamment grâce aux petites installations consacrées à des œuvres autochtones, à la nouvelle présentation

d'art inuit et aux deux initiatives rendant hommage aux artistes noirs du Canada — que l'expression visuelle change les choses et ouvre la voie à une nouvelle compréhension. Je crois que notre travail et le leur seraient renforcés par le travail et la présence d'un artiste visuel officiel du Parlement, comme dans le cas du poète officiel du Parlement.

Dans des discours précédents, j'ai mis en lumière la valeur que le secteur culturel apporte à l'économie canadienne. Il existe des statistiques économiques convaincantes produites par les industries culturelles du pays. Par ailleurs, Statistique Canada publie le Compte satellite canadien de la culture, qui nous apprend, par exemple, qu'en 2017 la contribution au PIB des industries culturelles s'élevait à 58,9 milliards de dollars, soit 1 611 dollars par habitant, ce qui représente 2,8 % du PIB du pays.

Selon le rapport le plus récent publié par Statistique Canada et Hill Stratégies, la contribution au PIB des produits culturels a augmenté de 16 % entre 2010 et 2017. Pendant la même période, le nombre d'emplois liés aux produits culturels a augmenté de 7 %. En 2017, on comptait 715 400 emplois liés directement aux industries culturelles au Canada, soit 3,8 % des emplois au pays.

[Français]

Bien sûr, la pandémie a porté un dur coup à notre économie et à notre secteur des arts et de la culture; le gouvernement fédéral l'a reconnu. Le dernier budget prévoit du financement pour ce secteur, car il sera l'un des derniers à se remettre des effets de la pandémie.

[Traduction]

Selon une recherche de Hill Stratégies, la valeur totale des biens et des services dans le secteur culturel a diminué de 10 % entre 2019 et 2020, et 55 % des organismes et des entreprises du secteur des arts, des spectacles et des loisirs ont connu une baisse de revenu d'au moins 30 % pendant la même période. Huit pour cent des organismes ont tout simplement mis la clé sous la porte depuis 2019. En 2020, les 594 000 salariés et travailleurs indépendants du secteur culturel n'avaient jamais été aussi peu nombreux depuis 2010. Les arts de la scène et les festivals ont été les plus durement touchés, avec une chute des ventes de 52 % et une perte d'emplois de 36 % entre 2019 et 2020.

Comme je l'ai indiqué dans un débat lors de la législature précédente, pendant la pandémie, j'ai discuté avec plus de 600 artistes, qui m'ont dit que l'adoption de ce projet de loi serait importante même s'il prévoit de ne nommer qu'un seul artiste visuel officiel tous les deux ans. Ce serait une expression de soutien moral qui serait bien accueillie par les artistes canadiens en cette période difficile. Les artistes d'autres disciplines — les musiciens, les écrivains, les acteurs — m'ont aussi fait part de ces sentiments lors de rencontres et de conversations. Je peux vous assurer que le soutien parlementaire pour cette mesure serait extrêmement bien reçu.

[Français]

Chers collègues, les arts sont une langue universelle que nous parlons tous. Les arts brisent les barrières et nous aident à nous comprendre. J'aime croire que, en repensant à l'histoire de notre nation, nous nous souvenons des nombreux grands artistes qui ont représenté le Canada au moyen de multiples médias visuels et de la riche tapisserie des nombreux peuples et cultures qui habitent cet endroit.

Notre histoire est et a été racontée par de nombreux artistes visuels qui voient cette terre à travers une myriade de points de vue et de lentilles. Chacun contribue à la vision du Canada. Il en est de même pour notre artiste visuel lauréat.

[Traduction]

C'est sur cette pensée que je vous remercie tous d'appuyer le secteur canadien des arts et de la culture et que je vous demande à nouveau d'adopter cette mesure législative, idéalement d'ici à ce que je quitte le Sénat. J'espère que nous pourrions contribuer à relancer le secteur des arts de ce pays en renvoyant rapidement ce projet de loi à l'autre endroit, compte tenu du fait que nous l'avons déjà adopté deux fois à l'unanimité et qu'il était sur le point d'être adopté à l'autre endroit au moment du déclenchement des élections. Merci.